



CHAMPIONNAT REGIONAL DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL  
REGLEMENT PARTICULIER



Samedi 29 mai 2010  
Organisation C.R.C.T.

HORAIRES et CATEGORIES

FEMININES( J – S – C), Cadets (classement Scratch)	<b>13 h 00 : 1<sup>er</sup> DEPART</b> Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
VETERANS JUNIORS ESPOIRS	<b>13 h 30 : 1<sup>er</sup> DEPART</b> Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
Pass'Cyclisme OPEN	
Catégorie 1, 2 et 3	

**Itinéraire - SAINT-LEU**

**DEPART : R.N.1A, Face au kiosque de la Ravine du Cap**, direction Etang-Salé les bains par la RN1 A, demi-tour au rond-point de l'Etang-Salé au niveau de l'avenue de la mer, retour vers Saint-Leu par le même itinéraire après le Cimetière de Saint-Leu, à droite vers Stella par la RD11 direction le parking du musée.

**Arrivée Face au parking du Musée de Stella Matutina.**

Parcours de 25 Km

**DEPART des Féminines (J-S-C),**

**Cadets (garçons):** Au niveau du Rond Point de l'Etang Salé les Bains, puis même itinéraire.

Parcours de 14,500 Km

**CONSIGNES DE SECURITE :** Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

**RAVITAILLEMENT :** Interdit

**DEPANNAGE :** Autorisé, à droite et à l'arrêt.

**VOITURES SUIVEUSES :** 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être signalé obligatoirement à l'émargement auprès du Commissaire.

**EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :** En catégorie Cadet (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits.

Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour tous les Cadets.

**SIGNALEURS :** Chaque club participant doit tenir 2 signaleurs à disposition de l'organisation. RDV 12h00 sur la ligne de départ ; au kiosque de la Ravine du Cap.

**Tout licencié d'un club ne présentant pas de signaleur ne sera pas accepté au départ.**

**INSCRIPTIONS :** Les inscriptions devront être adressées par les clubs par Fax au Comité Régional de Cyclisme 0262 45.22.55.

**ENGAGEMENTS :** 7€ par coureur

**EMARGEMENT :** obligatoire pour toutes les catégories au kiosque de la Ravine du Cap.

**PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE.** Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15,00 €uros.

**Date limite d'inscription :  
Jeudi 27 mai 2010 à 12 h 00.**

**PRIX AUX COUREURS :** Suivant le Grille du Comité Régional de Cyclisme

**COMMISSAIRES :** A. CHEFIARE, M.A. MASCAREL, K. DUDON, E. GOULJAR, J.M. NOMARI, H. THIONG-TOYE.

*Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.*